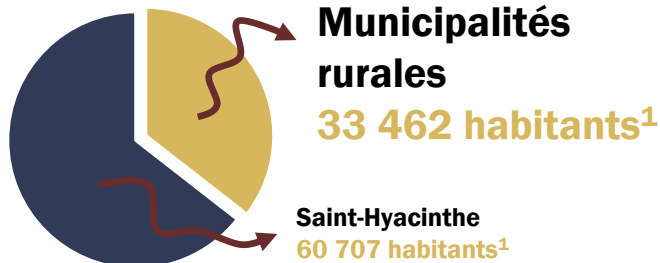


PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- MUNICIPALITÉS RURALES DES MASKOUTAINS -



13 060
ménages privés³



Entre 2021 et 2041, le nombre de ménages devrait s'accroître de **15 %²**



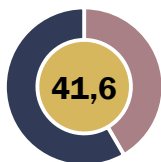
Entre 2024 et 2041, la population totale devrait s'accroître de **6 %²**



Et celle âgée de 65 ans et plus de **37 %²**

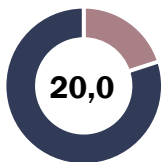
Conditions démographiques et socioéconomiques

% de familles avec enfants⁴



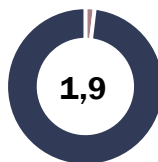
St-Hyacinthe = 36,0 %
Qc = 38,8 %

% de familles monoparentales⁵



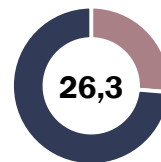
St-Hyacinthe = 30,5 %
Qc = 24,6 %

% de personnes immigrantes⁶



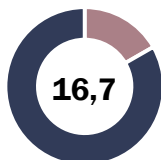
St-Hyacinthe = 7,7 %
Qc = 14,6 %

% de ménages d'une personne



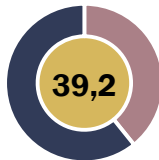
St-Hyacinthe = 41,0 %
Qc = 35,1 %

% de personnes âgées de 65 ans et +¹



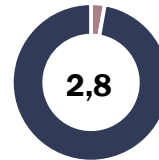
St-Hyacinthe = 25,9 %
Qc = 21,1 %

% de personnes âgées de 75 ans et + vivant seules⁷



St-Hyacinthe = 40,6 %
Qc = 36,3 %

% de la population en situation de pauvreté⁸



St-Hyacinthe = 6,8 %
Qc = 6,4 %



Le **revenu médian⁹** des ménages varie entre **69 000 \$** (Saint-Marcel-de-Richelieu) et **89 000 \$** (La Présentation)

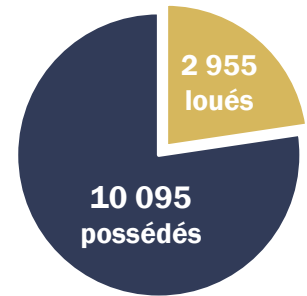
St-Hyacinthe = 61 200 \$
Qc = 72 500 \$

PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- MUNICIPALITÉS RURALES DES MASKOUTAINS -



13 060
logements
privés occupés



Conditions de logement



22,6

% de ménages locataires

St-Hyacinthe = 51,4 %
Qc = 39,9 %



37,7

% de vieux logements¹⁰ locatifs

St-Hyacinthe = 41,4 %
Qc = 42,8 %



1,4

% de logements locatifs de taille non convenable¹¹

St-Hyacinthe = 4,3 %
Qc = 6,7 %



1,9

% de logements locatifs nécessitant des réparations majeures¹²

St-Hyacinthe = 5,1 %
Qc = 7,2 %



3,1

% de ménages locataires ayant des besoins impérieux¹³

St-Hyacinthe = 11,4 %
Qc = 11,9 %



Frais de logement¹⁵
mensuels médians¹⁶ des
ménages locataires

+ St-Barnabé-Sud : 850 \$

- St-Bernard-de-Michaudville : 512 \$

St-Hyacinthe = 730 \$ / Qc = 810 \$

5 % des ménages locataires sont en situation de pauvreté⁸

Logement inabordable¹⁴



Locataires

9,7 %

St-Hyacinthe = 23,7 %
Qc = 25,2 %



Propriétaires

7,9 %

St-Hyacinthe = 8,2 %
Qc = 10,0 %

- Proportion élevée de familles avec enfants
- Proportion élevée de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules
- 10 municipalités rurales affichent une proportion de vieux logements supérieure à la moyenne québécoise
- À Saint-Liboire, la proportion de logements nécessitant des réparations majeures est plus élevée qu'au Québec
- La proportion de ménages locataires ayant des besoins impérieux en logement est plus élevée à Saint-Marie-de-Madeleine et Sainte-Madeleine qu'au Québec
- Projection du besoin en logements à combler entre 2021 et 2041 ≈ 2 000 logements

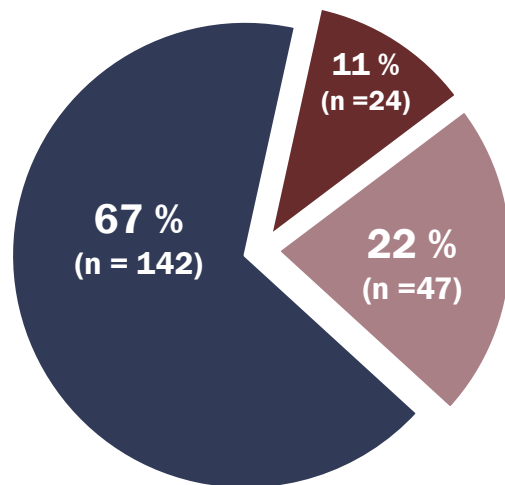
PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- MUNICIPALITÉS RURALES DES MASKOUTAINS -



213 logements sociaux et communautaires¹⁷

- Offices d'habitation
- OSBL
- OSBL-Transitoire



% de ménages locataires vivant dans un LSC

9,2 %

Qc = 10,4¹⁸

- Proportion de ménages locataires vivant dans un LSC largement inférieure à celle observée au Québec
 - ✓ LSC localisés dans 9 municipalités rurales de la MRC
- Quels sont les besoins?
 - ✓ 150 ménages locataires sont en situation de pauvreté
 - ✓ Développer du logement pour **tous** les types de ménage à faibles revenus et/ou à besoins particuliers¹⁹

Population desservie



**76 %
Aînés**



**6 %
Familles**



**8 %
Personnes seules**

BP

**11 %
Besoins particuliers¹⁹**

M

**0 %
Mixte²⁰**

PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- MUNICIPALITÉS RURALES DES MASKOUTAINS -

Notes

1. Population au 1^{er} juillet 2024. ISQ, Estimations de population.
2. Perspectives démographiques produites par l'Institut de la statistique du Québec. Ces projections ne doivent pas être interprétées comme des prévisions, ni comme des prédictions. Ainsi, le scénario de référence n'est pas celui d'un futur attendu ni d'un futur souhaité, mais simplement le résultat du prolongement de la tendance récente ou actuelle. Les projections démographiques doivent donc être considérées comme un outil pour planifier et modeler l'avenir, plutôt qu'un portrait statique de la situation future. Il est important de noter que ces projections ne prennent pas en compte les contraintes d'aménagement (ex. : espace disponible, plan d'aménagement), ni les divers paramètres économiques (ex. : implantation prévue d'une usine) qui pourraient favoriser ou non la croissance de la population et des ménages d'une municipalité.
3. Nombre de ménages en 2021. Statistique Canada, Recensement de 2021.
4. Proportion de familles de recensement avec enfants de moins de 18 ans. On définit la famille de recensement comme suit: un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec ou moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants.
5. Proportion de familles monoparentales avec enfants de moins de 18 ans.
6. Population née à l'extérieur du Canada (et non citoyens canadiens de naissance).
7. En logement privé.
8. Population en situation de pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC). Il s'agit d'une mesure fondée sur le coût de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base. Le seuil représente, selon des qualités et des quantités déterminées, les coûts de la nourriture, de l'habillement, du transport, du logement et des autres dépenses pour une famille de référence composée de deux adultes et de deux enfants.
9. Revenu total (avant impôt) médian des ménages. Le revenu médian est le revenu qui divise les ménages en deux groupes égaux, tel que la moitié des ménages ont un revenu supérieur et l'autre moitié, un revenu inférieur.
10. Logements construits avant 1971.
11. Fondée sur la Norme national d'occupation (NNO) développée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Un logement est de «taille non convenable» s'il ne comporte pas un nombre suffisant de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage, selon le calcul prescrit par la NNO.
12. Logements qui ont besoin de réparations majeures, tels que les logements où la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, et les logements qui ont besoin de réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds.
13. On dit d'un ménage qu'il a des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt est insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables situés dans sa localité.
14. Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu total aux frais de logement ou, autrement dit, dont le taux d'effort au logement est supérieur ou égal à 30 %. Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.
15. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- MUNICIPALITÉS RURALES DES MASKOUTAINS -

Notes

16. Valeur des frais de logement mensuels qui divise les ménages en deux groupes égaux, tel que la moitié des ménages ont des frais de logement mensuels supérieurs et l'autre moitié, des frais de logement mensuels inférieurs.
17. Logements permanents et transitoires.
18. ISQ, RQOH, CQCH et Statistique Canada; données compilées par la DSPu de la Montérégie.
19. Personnes ayant des besoins particuliers en habitation : personnes nécessitant des installations particulières ou des services d'assistance personnelle sur place (ex : déficience intellectuelle, incapacité motrice ou visuelle, santé mentale ou trouble envahissant du développement, victime de violence, en difficultés familiales, en situation d'itinérance ou à risque de le devenir...)
20. Plus d'une clientèle desservie.

PORTRAIT DU LOGEMENT LOCATIF

- MUNICIPALITÉS RURALES DES MASKOUTAINS -

Sources

1. Statistique Canada, Recensement 2021.
2. Institut de la statistique du Québec, Estimations de population et Projections de population et de ménages.
3. Direction de santé publique de la Montérégie, Compilation des logements sociaux et communautaires.

Production

Équipes Surveillance et Municipalités et Communautés en santé (MeC), DSP Montérégie, janvier 2025.



Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, en mentionnant la source.



**Centre intégré
de santé et de
services sociaux de
la Montérégie-Centre**

Québec 